



Traité Horayot

Michna 4 - Chapitre 1

הורו בית דין, וידע אחד מהן שטעו, ואמר להן טועין אתם, או
שלא היה מופלא של בית דין שם, או שהיה אחד מהן גר
או נתין או ממזר, או זקן שלא ראה בנים--הרי אלו
פטורין: שנאמר כאן "עדה" (ראה ויקרא ד,יג; ויקרא ד,טו)
ונאמר להלן "עדה" (במדבר לה,כד)--מה "עדה" האמורה
להלן, כולן ראויים להוראה, אף "עדה" האמורה כאן, עד שיהו
כולן ראויים להוראה.
הורו בית דין שוגגין, ועשו כל הקהל שוגגין--מביאין פר; מזידין,
ועשו שוגגין--מביאין
כשבה או שעירה. שוגגין, ועשו מזידין--הרי אלו פטורין.

Si le tribunal a promulgué une loi [erronée] et que : l'un [des juges] savait que [les autres] se trompent et leur ont dit : « Vous vous trompez » ; [ou bien que] le plus érudit du tribunal n'était pas présent [lorsque cette loi a été promulguée] ; [ou encore que] l'un d'eux était converti, Mamzer, Natine ou un Ancien qui n'a pas eu d'enfants, ils (les juges du tribunal) sont exemptés [d'apporter un Par Hé'elem Davar Chel Tsibour], car il est dit ici (Vayikra 4,13) : « Assemblée ('Eda) », et il est dit plus loin (Bamidbar 35,24) : (dans les Diné Nefachot) : « Assemblée ('Eda) ». De même que [le terme] « Assemblée ('Eda) » utilisé là-bas [nécessite que] tous les juges soient aptes à promulguer une loi, ainsi [le terme] « Assemblée ('Eda) » utilisé ici [nécessite que] tous les juges soient aptes à promulguer une loi.

Si le tribunal a promulgué une loi [erronée] par inadvertance, et tout le peuple a agi par inadvertance, ils apporteront un Par [Hé'elem Davar Chel Tsibour]. [S'ils ont promulgué une loi erronée] volontairement, et [le peuple a agi] par inadvertance, ils apportent une brebis ou une chèvre [en tant que 'Hatat]. [S'ils ont promulgué une loi erronée] par inadvertance, et [le peuple a agi] par volontairement, ils sont exemptés [d'offrir un quelconque sacrifice].



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions